

Pédagogie entre autres

Le journal du Syndicat des professeurs
du Cégep du Vieux Montréal



Mardi 19 février 2019
Volume 26, no 3

Le festival des consultations

Avec l'approche du renouvellement des conventions collectives des employé-es de l'État, les organisations syndicales commencent à questionner leurs membres afin de connaître leurs priorités quant aux revendications à formuler, leur position quant à d'éventuelles alliances et les moyens de pression qu'ils favorisent. Au SPCVM, nous n'avons pas été en reste puisque, à la fin de l'automne, nous avons sondé nos collègues à statut précaire (du secteur régulier et de la formation continue) à propos de leur participation la vie syndicale et des demandes de négociation qu'ils aimeraient voir mises de l'avant. À la réunion du regroupement cégep FNEEQ de novembre, on a également procédé à un premier tour de table sur ce qui pourrait mobiliser les profs au chapitre des améliorations à apporter à leurs conditions de travail. Les grandes lignes de ce qui ressortit de ces échanges furent présentées à la rencontre suivante, en janvier. Par ailleurs, à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), notre centrale, le Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP), qui regroupe les quatre fédérations comptant dans leurs rangs des travailleuses et travailleurs au service de la population québécoise, a procédé dernièrement à un sondage non scientifique auquel plus de 17 000 personnes, dont environ 1 100 enseignant-es du réseau collégial, ont répondu. Enfin, les 5 et 6 février, le regroupement cégep, à l'instar des autres fédérations du CCSPP, s'est penché sur une proposition d'alliances intracentrale et intercentrales (ce qu'on appelle communément un « front commun »). Nous vous invitons à lire ce numéro de votre « irrégulomadaire » favori pour connaître les résultats de ces différentes consultations.

Table des matières

- 01 • Le festival des consultations
- 02 • Info-négo : c'est parti!
- 06 • Précarité, vie syndicale et négociation
- 11 • Vers des alliances de négo
- 13 • Résultats de la consultation électronique du secteur public CSN

À la fin de l'automne dernier, le comité de valorisation des précaires du SPCVM, dans le contexte du début imminent de la négociation dans les secteurs public et parapublic, a envoyé par courriel un questionnaire à toutes les enseignantes et à tous les enseignants non permanents du Collège, qu'elles et ils enseignent au régulier, à la formation continue ou dans les deux secteurs en même temps.

à lire en page 6

À propos du SPCVM

**Syndicat des professeurs du Cégep
du Vieux Montréal**

255 Ontario Est,
Montréal, Qc H2X 1X6
bureau A3.04

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

Pour nous rejoindre

site WEB : www.spcvm.org
courriel : info@spcvm.org
téléphone : **514.982.3437** (2086 et 2087)

Collaborateurs

Yves de Repentigny
(Sciences de la nature - Biologie)

Stéphane Thellen
(Stéphane Thellen - Sociologie
Comité de mobilisation)

L'équipe

Directeur de l'information :

Yves de Repentigny
(Sciences de la nature - Biologie)

Mise en page :

Ana-Hilda R.Zetino
(Agente technique)

Et ce n'est pas fini! Cet hiver et ce printemps, nous devons, en assemblée générale, nous prononcer de manière plus officielle sur ce que nous voudrions que contiennent les cahiers de revendications ainsi que sur les versions préliminaires de ces derniers. En termes de cœurs à sonder, il reste donc beaucoup à faire!

Bonne lecture!

Yves de Repentigny
Sciences de la nature - Biologie
Comité information

Info-négo : c'est parti!

La grande aventure de la négo 2020 s'est amorcée cet automne. Parce qu'il est temps de délibérer afin de déterminer ce que nous aimerions trouver dans nos cahiers de demandes, ce billet, qui se veut informatif, vise à dresser l'état d'avancement des travaux, préciser le calendrier de travail, déterminer les principaux enjeux pour la prochaine ronde de négo et, surtout, à mobiliser votre attention afin de vous inviter à participer au processus de consultation et de délibération qui se déroulera au cours des prochains mois.

1. Formation des comités

D'abord, rappelons que le comité de négo a été dûment formé cet automne. En plus des représentants politiques de la FNEEQ, qui feront des interventions tout au long de la ronde de négociation, les enseignant-es qui ont été élus sur le comité de négo sont : Sébastien Manka, enseignant au collège Montmorency, Anne-Marie Bélanger, du cégep régional de Lanaudière à Joliette, Josée Déziel, du collège Ahuntsic, Luc Vandal, du collège Shawinigan, et Phil Lagogiannis, du collège Dawson. Pour sa part, Julien Lapan, tout juste nommé délégué à la coordination du regroupement cégep en remplacement de Michel Milot, assurera la liaison au sein du comité.

Mentionnons que Sébastien Manka a été assigné répondant du SPCVM.



Sébastien Manka

C'est donc lui qui nous accompagnera tout au long de la négociation. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de le recevoir parmi nous dès l'AG du mois de mars prochain.

Soulignons le fait que Phil Lagogiannis est un chargé de cours. Il s'agit d'une première dans l'histoire: il y a raison d'espérer que sa présence pourra avoir un effet positif dans le suivi des dossiers liés à la précarité et à la formation continue.

Nous y reviendrons dans le chapitre

portant sur les priorités cernées en prévision des discussions aux tables de négo.

Pour terminer, s'ajoutent à ces enseignant-es élu-es au comité Yannick

Charbonneau, salarié de la CSN. Il fut notre porte-parole lors de la dernière négociation. Il a la réputation d'être redoutable et redouté, le genre de négociateur que nous préférons avoir de notre côté de la table!

2. Le calendrier

Lors du regroupement cégep des 24 et 25 janvier dernier, le comité de négociation nouvellement élu nous a présenté son calendrier de travail pour 2019.

Octobre 2018 à janvier 2019

Consultation large des membres du regroupement cégep et sondage de la CSN aux membres

Février et mars 2019

Tournée des syndicats et élaboration des orientations générales

Mars et avril 2019

Élaboration des cahiers de demandes

Mai à septembre 2019

Consultation des AG et adoption des cahiers de demandes

30 octobre 2019 : dépôt des demandes

Le 30 octobre viendra rapidement. Rappelons qu'une des recommandations du bilan de la dernière négociation consistait à valoriser la décentralisation et une approche du bas vers le haut. À nous de nous mobiliser dans les prochaines semaines et les prochains mois afin de mettre de l'avant nos priorités pour ensuite nous mobiliser afin que nos revendications soient entendues par la partie patronale!

3. Identification des priorités

Aussitôt en poste, le comité de négociation a commencé ses consultations en vue de définir nos priorités pour les cahiers de demandes. Un premier forum ouvert a été réalisé au mois de novembre dernier. Grâce à une application électronique, le logiciel Web d'enseignement et d'interaction en groupe nommé Wooclap, les représentant-es au regroupement cégep se sont prêtés au jeu de déterminer des enjeux importants pour notre prochaine convention collective.

Rappelons que la négociation se fait autour de deux tables. À la table centrale sont discutés, avec l'ensemble des employé-es de la fonction publique, les enjeux qui concernent les salaires, la retraite, les congés parentaux, etc. Aux tables sectorielles, on traite plutôt des enjeux liés à nos conditions de travail particulières, à notre tâche, à nos ressources, à la formation continue, etc.

Au terme de ce premier exercice, il est ressorti un intérêt pour les enjeux suivants :

Table centrale :

- De réelles augmentations salariales
- Correctifs salariaux et suppression des premiers échelons

Rappelons qu'une des recommandations du bilan de la dernière négociation consistait à valoriser la décentralisation et une approche du bas vers le haut.

Fait à noter, la question de la précarité a été ciblée comme une priorité aux deux tables.

- Retraite : aucun recul et indexation des rentes

Augmentation de la rémunération des chargées et des chargés de cours

Table sectorielle :

- La précarité
- La formation continue
- La tâche et les ressources
- Les demandes relatives à l'organisation du travail
- L'autonomie professionnelle

Lorsqu'on a demandé quels enjeux devaient être priorisés, les répondant-es ont ciblé :

Table sectorielle :

- la précarité;
- l'alourdissement de la tâche;
- la formation continue (FC);
- les étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH);
- la survie du réseau et des cégeps en région.

À la table centrale :

- la précarité;
- les salaires;
- les luttes sociales.

Fait à noter, la question de la précarité a été ciblée comme une priorité aux deux tables. Aussi, rappelons l'exercice de solidarité nécessaire au sein du réseau collégial. Si la question de la survie des cégeps en région peut nous interpeller un peu moins en tant que priorité au niveau local, rappelons que les conditions de travail à la formation continue, un enjeu important au cégep du Vieux Montréal depuis longtemps, ne touche que quelques rares collèges dans le réseau, surtout situés dans les grands centres.

4. Précarité et formation continue

La question de la précarité et des conditions de travail à la formation continue (FC) a été longuement abordée lors du regroupement cégep des 24 et 25 janvier dernier à la suite de la remise du rapport du comité *ad hoc* sur la « situation des chargés-es de cours depuis les quatre dernières négociations¹.

Le comité a documenté, notamment en se basant sur l'inventaire effectué il y a quelques années par un groupe de travail paritaire national prévu à la convention collective, tout ce qui se fait à la FC, ce qui constitue en soi un immense travail considérant l'opacité de ce que d'aucuns appellent « le cégep dans le cégep ». De plus, l'administration de la formation continue diffère d'un collègue à l'autre, ce qui a rendu la tâche de ce comité encore

¹ Comité d'analyse des travaux et des résultats des quatre (4) dernières rondes de négociation dans le but de développer une stratégie pouvant mener à des gains significatifs relativement aux conditions de travail des chargées et des chargés de cours à la formation continue lors de la prochaine négociation

plus fastidieuse... mais aussi encore plus pertinente. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles l'une des recommandations importantes du comité consiste la mise en place de meilleurs balises, dans la prochaine convention collective, relativement à tout ce qui a trait à la formation continue dans le réseau.

C'est sans surprise que le comité nous a brossé un portrait des conditions de travail déplorables à la formation continue. Rappelons d'abord le salaire médiocre de celles et ceux qui y œuvrent : faibles taux horaires, aucun gain lié à l'expérience, charges non comptabilisées à la CI, nombreuses tâches non rémunérées ou, parfois, rémunérées avec des jetons échangeables contre des repas à la caf  ! Ajoutons que les charg  -es de cours    la formation continue n'ont aucun cong   de maladie, sont souvent archipr  caires, se trouvent isol  s de leur d  partement (lorsque d  partement il y a!) et doivent travailler avec des populations   tudiantes extr  mement h  t  rog  nes b  n  ficiant d'acc  s limit  s aux services.

   la suite de ce constat accablant, tous s'entendent pour dire qu'il faut que cela change. Deux grandes options sont envisag  es : int  grer la FC au r  gulier ou r  aliser l'  quit   salariale. Dans les deux cas, plusieurs obstacles se dressent devant nous pour y arriver. Ces obstacles se situent    trois niveaux : le minist  re, les administrations locales et les autres employ  s du coll  ge.

Au niveau minist  riel, on trouve bien entendu la question des c  t  s financiers (estim  s    33 millions\$ par ann  es par le comit  ) engendr  s par l'  quit   salariale. Au niveau des administrations locales, il y a la question de la flexibilit   que procure l'ultrapr  carit   des enseignant-es. Finalement, au niveau des autres employ  s du coll  ge, certains conseillers p  dagogiques en m  nent large et ne veulent pas perdre du pouvoir. D'autres, comme les API, ne sont pas int  ress  s    l'int  gration de la formation continue au r  gulier, craignant   tre dans l'obligation,    l'avenir, d'offrir les services du r  gulier aux cours de la FC.

   tout cela, il faut ajouter les craintes, les incompr  hensions et la r  sistance de certain-es enseignant-es qui travaillent au r  gulier et qui font obstacle    l'int  gration de la FC    ce secteur: peur de devoir   ventuellement enseigner le soir, enjeux li  s    l'anciennet   et    la priorit   d'emploi. Cette r  sistance a pour effet d'entretenir une division au sein des syndiqu  s, une culture du « nous » contre « eux » qui peut   tre n  faste pour l'unit   syndicale.

Une fois ces constats   mis, le comit   a fait plusieurs recommandations. Les deux suivantes ont   t   vot  es sur-le-champ; d'autres ont   t   report  es    des instances ult  rieures.

1. Que le regroupement c  gep invite ses syndicats    entamer une sensibilisation aupr  s de leurs membres, de leur direction et des autres syndicats dans leurs   tablissements concernant

- *les conditions de travail injustes    la formation continue ;*
- *la pertinence de baliser    l'  chelle nationale le d  veloppement de la formation continue afin d'assurer la p  rennit   du r  seau coll  gial, notamment dans un contexte de concurrence intercoll  giale et de baisse d'inscriptions dans les r  gions.*

C'est sans surprise que le comit   nous a bross   un portrait des conditions de travail d  plorables    la formation continue.

2. Que le regroupement cégep invite ses syndicats à adopter en assemblée générale des mandats soutenant les revendications en lien avec les conditions de travail à la formation continue, notamment celle de la parité avec l'enseignement régulier.

Dans cet esprit et en vue de favoriser la prise de parole des enseignantes de la formation continue dans les instances syndicales en vue de la prochaine négo, le SPCVM a lancé une invitation pour le mois de mars prochain (voir l'article « Précarité, vie syndicale et négociation »). Nous espérons vous y voir nombreuses et nombreux.

Conclusion

Les enjeux déterminés pour les pourparlers liés à la prochaine convention collective étant nombreux et importants, et les allers-retours entre la consultation sur les revendications et la rédaction des cahiers de demandes se faisant à l'intérieur d'échéanciers relativement serrés, nous ne pouvons qu'espérer une forte mobilisation aux assemblées syndicales régulières et extraordinaires. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous allons augmenter la cadence de la mobilisation, du partage d'information, des assemblées, des ateliers de formation, etc. Pour toute question d'approfondissement, n'hésitez pas à aller à la rencontre de votre exécutif et n'oubliez pas que le comité de mobilisation est toujours ouvert. Nous vous invitons à vous inscrire à la page Facebook « Intersyndicale du Vieux » fin de recevoir des mises à jour ponctuelles.

Soyons nombreux, soyons solidaires, c'est notre négo!

Stéphane Thellen
Sociologie
Comité de mobilisation

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous allons augmenter la cadence de la mobilisation, du partage d'information, des assemblées, des ateliers de formation, etc.

Précarité, vie syndicale et négociation

À la fin de l'automne dernier, le comité de valorisation des précaires du SPCVM, dans le contexte du début imminent de la négociation dans les secteurs public et parapublic, a envoyé par courriel un questionnaire à toutes les enseignantes et à tous les enseignants non permanents du Collège, qu'elles et ils enseignent au régulier, à la formation continue ou dans les deux secteurs en même temps. Cette consultation, à laquelle 59 personnes ont participé, portait sur la façon d'améliorer l'intégration de cette catégorie de profs à la vie syndicale de même que sur les demandes relatives à la précarité à inclure dans le cahier de revendications consacré à nos conditions de travail sectorielles. En voici les résultats.

Portrait des précaires

Les premières questions visaient à établir un portrait de enseignantes et des enseignants non permanent du CVM. On a ainsi pu apprendre que :

- 22,0 % des répondant-es avaient un statut de temps complet au régulier (engagement dès le départ pendant 12 mois pour assumer une charge annuelle à temps complet);
- 47,4 % y travaillaient également, mais avec un statut de temps

partiel (engagement pour moins de 12 mois à l'enseignement régulier; cela incluait les profs à temps plein pour la session, mais n'ayant pas signé un contrat pour une charge annuelle à temps complet);

- 23,7 % étaient chargé-es de cours (engagé-es pour donner des cours à la formation continue ou à la formation aux entreprises);
- 6,8 % œuvraient dans les deux secteurs à la fois.

Toujours parmi les personnes ayant rempli le questionnaire :

- 10,2 % travaillaient au CVM depuis un à deux ans (lien d'emploi et non pas ancienneté);
- 5,1 %, depuis deux à trois ans;
- 3,4 %, depuis trois à quatre ans;
- 3,4 %, depuis quatre à cinq ans;
- 52,5 %, depuis cinq à dix ans;
- 25,4 %, depuis plus de 10 ans.

Enfin, les gens consultés enseignaient dans une trentaine de disciplines différentes, ce qui démontre que l'échantillon, malgré le caractère non scientifique du sondage, s'avérait assez représentatif.

Vie syndicale

Les questions suivantes visaient à connaître le degré de participation des précaires à la vie syndicale, les obstacles à cette participation ainsi que les solutions potentielles à ceux-ci. Vous les trouverez ci-dessous accompagnées des réponses obtenues.

1. Avez-vous déjà participé à une assemblée générale du Syndicat des professeur-es du cégep du Vieux Montréal (SPCVM)?

Oui : 66,1 %

Non : 33,9 %

2. À quelle fréquence participez-vous aux assemblées générales du SPCVM?

Toujours (à moins d'empêchement) : 0 %

Souvent : 8,5 %

Rarement : 54,2 %

Jamais (sauf exception) : 37,3 %

3. Si vous avez répondu rarement ou jamais à la question précédente, veuillez indiquer pourquoi il en est ainsi. Cochez toutes les réponses s'appliquant à vous.

(54 répondant-es. Réponses multiples donnant un total de plus de 100 %.)

Le moment (le mercredi à partir de 15 h 30) ne me convient pas : 53,7 %

Je n'ai pas le temps d'y aller (trop occupé-e) : 53,7 %

Le format de la rencontre (avec ordre du jour, code de procédure, etc.) ne

Les questions suivantes visaient à connaître le degré de participation des précaires à la vie syndicale, les obstacles à cette participation ainsi que les solutions potentielles à ceux-ci.

me convient pas : 5,6 %

Ça ne m'intéresse pas : 5,6 %

Je ne crois pas (ou plus) à l'utilité du syndicalisme : 1,9 %

Autre (précisez). Ces réponses uniques (valant 1,9 % chacune) tournaient autour des idées suivantes : manque d'information ou d'accessibilité, confiance en les représentant-es départementaux pour relayer l'information, manque de temps en raison de la lourdeur de la tâche, obligations familiales, conflit d'horaires de travail, sentiment que le Syndicat ne s'occupe que des permanent-es, paresse.

4. Si vous avez répondu que le moment ne vous convenait pas à la question précédente, veuillez indiquer la cause principale de votre indisponibilité.

(33 répondant-es)

Conciliation famille-travail (ou études-travail) : 39,4 %

Enseignement à la formation continue ou aux entreprises : 27,3 %

Horaire du transport en commun : 0 %

Autre (précisez). Ces réponses uniques (valant 3,0 % chacune) tournaient autour des idées suivantes : fatigue à la fin de la journée, réunions départementales se tenant en même temps, enseignement à la formation continue ou emploi ailleurs, manque de temps en raison de la lourdeur de la tâche, non-présence au cégep le mercredi, obligations familiales, supervision de stagiaires.

Les questions 3 et 4 nous permettent de constater que le manque de temps (notamment en raison de la lourdeur de la tâche d'enseignement) et la non-disponibilité à l'heure habituelle des assemblées générales, celle-ci étant principalement liée à la conciliation famille-travail ainsi qu'à des conflits d'horaires de travail constituent les principaux problèmes à régler si l'on veut intégrer davantage les profs non permanent-es à la vie syndicale.

5. Veuillez cocher la réponse correspondant le mieux à votre opinion quant à la pertinence, l'utilité des syndicats en 2018.

Les syndicats demeurent très pertinents, utiles : 61 %

Les syndicats demeurent assez pertinents, utiles : 33,9 %

Les syndicats ne sont pas (ou ne sont plus) tellement pertinents, utiles : 5,1 %

Les syndicats ne sont pas (ou ne sont plus) du tout pertinents, utiles : 0 %

6. Veuillez cocher la réponse correspondant le mieux à votre opinion quant à l'influence qu'exercent les syndicats sur la société québécoise en 2018.

Les syndicats sont très influents et c'est une bonne chose : 57,6 %

Les syndicats sont peu influents et c'est une mauvaise chose : 28,8 %

Les syndicats sont peu influents et c'est une bonne chose : 8,5 %

Les syndicats sont très influents et c'est une mauvaise chose : 5,1 %

Les réponses aux questions 5 et 6 se révèlent agréablement surprenantes. En effet, le constat qu'on peut en tirer est que, en cette période trouble où le discours néolibéral domine dans les médias et où les jeunes générations choisissent souvent de nouvelles formes de militantisme pour faire avancer les causes auxquelles elles adhèrent, notre relève croit encore en la pertinence du syndicalisme.

7. Si, une fois par session, une rencontre organisée pour les précaires et portant uniquement sur des dossiers liés à la précarité était organisée, sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant « pas du tout intéressé-e » et 10, « extrêmement intéressé-e »), quel serait votre intérêt à y participer?

Moyenne : 7,7. Médiane : 8.

8. Quelle formule serait la plus appropriée pour cette rencontre?

Café causerie : 11,9 %

« 5 à 7 » avec une partie plus formelle (ex. table ronde) : 15,3 %

Assemblée générale consacrée uniquement aux dossiers liés à la précarité : 27,1 %

Formation sur les clauses de la convention touchant les précaires avec périodes d'échanges : 40,7 %

Autre (précisez). Ces réponses uniques (valant 1,7 % chacune) tournaient autour des idées suivantes : un mélange d'assemblée générale ciblant des dossiers liés à la précarité et de formation, une séance d'information sur l'acquisition de la permanence et une indécision devant les options suggérées.

9. Quel moment serait le plus approprié pour cette rencontre?

Le créneau horaire habituel (le mercredi à partir de 15 h 30) : 33,9 %

Sur l'heure du midi : 20,3 %

En soirée (ex. à partir de 18 h 30) : 13,6 %

Pendant la journée durant la semaine de relance : 27,1 %

Autre (précisez). Ces réponses uniques (valant 1,7 % chacune) tournaient autour des idées suivantes : à partir de 18 h, la semaine pendant une période libre, en soirée avant 19 h afin que celles et ceux qui enseignent à cette heure puissent y être.

10. Quels sujets devraient être traités lors de cette rencontre? Cochez toutes les réponses s'appliquant à vous.

Les priorités d'emploi (y compris en ce qui concerne l'accès à la permanence) : 83,1 %

La charge de travail (tâche lourde ou non, facteurs influençant cette charge, etc.) : 66,1 %

La répartition de la tâche (choix de cours) : 57,6 %

Le perfectionnement : 57,6 %

Le salaire : 54,2 %

La vie départementale (assemblées, comités, pédagogie, etc.) : 45,8 %

Les assurances : 42,4 %

Les congés (d'invalidité, parentaux, réduisant le temps de travail, etc.) : 42,4 %

Les conditions matérielles de travail (bureaux, ordinateurs, salles de classe, etc.) : 33,9 %

Le régime de retraite : 33,9 %

La vie syndicale : 33,9 %

Le fonctionnement de la négociation : 30,5 %

Les horaires de cours : 27,1 %

Autre (précisez). Ces réponses uniques (valant 1,7 % chacune) tournaient autour des idées suivantes : le régime de retraite et l'évaluation de la scolarité.

Après analyse des réponses aux questions 7 à 10, l'exécutif du Syndicat, avec la collaboration du comité de valorisation des précaires, a décidé d'organiser une formation (avec période d'échanges) sur les tous les sujets dépassant le seuil de 50 % le mercredi 6 mars, soit durant la semaine de « relance », de 11 h à 13 h 30.

Négociation des conditions de travail

Finalement, dans la dernière section du sondage, on suggérait un certain nombre de revendications aux personnes répondantes en leur demandant de les prioriser sur une échelle de 0 (« peu importante ») à 10 (« extrêmement importante »).

1. Équité salariale entre les formations régulière et continue – moyenne : 8,7; médiane : 10.

2. Pleine intégration de la formation continue au secteur de l'enseignement régulier (donc conditions de travail identiques) – moyenne : 8,4; médiane : 10.

3. Amélioration de la priorité d'emploi des précaires sur les postes ouverts par rapport aux profs mis en disponibilité (MED) dans d'autres collèges – moyenne : 8,4; médiane : 9.

4. Accès à des congés de maladie à la formation continue – moyenne : 7,8; médiane : 8.

5. Assouplissement des règles d'ouverture de postes (ex. postes à temps partiel) – moyenne : 7,7; médiane : 8.

6. Inclusion obligatoire des profs de la formation continue dans les départements (avec droit de vote lors des assemblées) – moyenne : 7,6; médiane : 8.

7. Amélioration de la conciliation famille-travail – moyenne : 7,1; médiane : 8.

8. Possibilité de choisir des cours indépendamment du secteur de formation (régulière ou continue), donc de jour comme de soir – moyenne : 7,0; médiane : 8.

Finalement, dans la dernière section du sondage, on suggérait un certain nombre de revendications aux personnes répondantes en leur demandant de les prioriser sur une échelle de 0 (« peu importante ») à 10 (« extrêmement importante »).

9. Amélioration des indemnités salariales versées durant les congés parentaux – moyenne : 6,7; médiane : 7.

La consultation offrait également aux participant-es d'ajouter des demandes à celles qui précèdent. Ces réponses uniques tournaient autour des thèmes du salaire à la formation continue, du calcul de la CI, du double emploi, de l'ancienneté et de l'attribution des tâches lors de remplacements imprévus en cours de session.

L'exécutif du SPCVM a envoyé les résultats du questionnaire au comité de négociation et de mobilisation de la FNEEQ, qui semble déjà accorder beaucoup d'importance au dossier de l'amélioration des conditions de travail des profs à statut précaire. La parité salariale entre le secteur régulier et la formation continue, entre autres choses, pourrait figurer parmi les revendications phares de la prochaine période de pourparlers. Pour avoir gain de cause, cependant, il faudra que toutes et tous, permanent-es ou non, se mobilisent fortement du début à la fin.

Yves de Repentigny
Sciences de la nature – Biologie
Comité information

Vers des alliances de négo

Le 5 février dernier, les délégué-es des syndicats des quatre fédérations de la CSN représentant des travailleuses et des travailleurs de l'État ont assisté à une rencontre organisée par le Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP), une structure regroupant ces fédérations dans le contexte du renouvellement des conventions collectives de leurs membres. Après la présentation d'une analyse de la conjoncture, d'une campagne de valorisation de nos corps d'emploi (#DitesMerci) et d'un historique des fronts communs est arrivé le plat de résistance : le dévoilement de propositions relatives à des alliances intracentrale (entre les différentes composantes du secteur public CSN) et intercentrales (avec d'autres organisations syndicales).

À la suite de cette rencontre, les quatre fédérations ont chacune tenu une réunion afin de se prononcer sur les propositions. Celle de la FNEEQ a eu lieu en début de soirée le 5, puis toute la journée le lendemain. Les débats, intenses, mais constructifs, ont surtout porté sur la marge de manœuvre à donner aux équipes de négociation en regard du contrôle que doivent exercer les instances fédératives et, surtout, les assemblées générales sur la négociation. En effet, tout le monde avait gardé en mémoire certaines situations vécues en 2015, soit l'absence de consultation avant la contre-proposition salariale faite au gouvernement et l'annulation de deux jours de grève ainsi que les commentaires des porte-paroles du Front commun sur l'entente de principe avant même que les AG eussent pu se prononcer dessus.

Ces délibérations ont abouti à un certain nombre d'amendements. Ils apparaissent en italiques dans les recommandations adoptées que vous trouverez ci-dessous.

À la suite de cette rencontre, les quatre fédérations ont chacune tenu une réunion afin de se prononcer sur les propositions.



Il est proposé :

1. Que le regroupement cégep mandate la FNEEQ pour qu'elle fasse alliance avec les autres fédérations du secteur public de la CSN dans le but de négocier le salaire, le régime de retraite, les droits parentaux, les disparités régionales, la durée de la convention collective et toute autre matière ou demande particulière convenue par la suite *et pour qu'il mandate la FNEEQ de s'assurer que les attentes à l'égard des autres centrales syndicales s'appliquent également entre les fédérations de la CSN.*

Que cette alliance soit fondée sur le principe que les syndicats locaux des différentes fédérations soient partie prenante de toutes les décisions importantes qui seront prises au cours de la prochaine négociation de leurs conditions de travail, et ce, du début à la fin de la négociation.

Que les porte-paroles et les élu-es de la FNEEQ et de la CSN soient tenus d'informer les représentantes et les représentants des syndicats du regroupement cégep de toute rupture du consensus au sein d'alliances avant toute prise de décision collective.

2. Que le regroupement cégep mandate la FNEEQ à ce qu'elle et les autres fédérations du secteur public de la CSN fassent alliance dans le but de négocier le salaire, le régime de retraite, les droits parentaux, les disparités régionales, la durée de la convention collective et toute autre matière ou demande particulière convenue par la suite avec les centrales syndicales qui :

- partagent l'orientation générale à l'effet que, dans le cadre de la prochaine négociation, l'accent soit mis tant sur l'amélioration des conditions de travail et de pratique, notamment en contrant la surcharge de travail et la précarité, que sur l'amélioration des conditions salariales. Que les principes sous-jacents aux demandes salariales permettent des hausses supérieures à l'inflation pour l'ensemble des personnes salariées et qu'une attention particulière soit accordée aux bas salarié-es;

- partagent la volonté de se doter d'une stratégie de communication et de mobilisation qui mette à l'avant-plan des demandes spécifiques à certains secteurs (éducation, santé, etc.) de façon à ce que ses membres se reconnaissent dans le message public véhiculé par cette alliance par-delà leur statut de travailleuses et travailleurs des services publics et leurs demandes communes;

- s'engagent à ce que la règle du consensus soit au cœur du processus décisionnel de cette alliance;

- s'engagent à consulter sur les mêmes propositions, selon les mêmes modalités des modalités convenues, et ce, de façon coordonnée;

- s'engagent à convenir d'un protocole de fin de négociation.

Qu'un protocole de fonctionnement soit convenu entre les organisations syndicales de cette alliance et que celui-ci inclue des éléments sur le calendrier et le rythme de la négociation, *envisageant notamment que les négociations soient suspendues pendant la période estivale et le temps des fêtes et que le temps requis pour consulter les assemblées générales soit respecté.*

Que cette alliance demeure ouverte à d'autres organisations syndicales.

3. Que le regroupement cégep mandate la FNEEQ pour qu'elle adopte un mandat à l'effet qu'elle est ouverte à former des *alliances partenariats* avec d'autres organisations de la société civile à l'occasion de certaines *activités de mobilisation*.

4. Que le regroupement cégep adopte un mandat d'harmonisation lors de l'adoption de ces propositions.

Comme l'élément 4 l'indique, les recommandations, une fois amendées par les différentes fédérations, devaient faire l'objet d'une harmonisation en CCSPP. Cette opération s'est déroulée mercredi dernier, mais, au moment d'écrire ces lignes, nous n'en connaissons pas le résultat. À suivre!

Yves de Repentigny
Sciences de la nature – Biologie
Comité information

Résultats de la consultation électronique du secteur public CSN

À la fin de l'automne et au début de l'hiver, le Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP), composé des quatre fédérations de la CSN représentant des employé-es de l'État, a effectué un sondage non scientifique auquel plus de 17 000 personnes, dont environ 1 100 enseignant-es du réseau collégial, ont participé. Il s'agissait de connaître la position de ces dernières quant à différents enjeux liés aux matières de « table centrale » (communes à tout le monde peu importe le corps d'emploi, comme les augmentations salariales, la retraite ou les droits parentaux), bien sûr, mais également aux conditions de travail sectorielles. Les gens devaient également répondre à des questions sur la mobilisation et l'information. Vous trouverez ci-dessous les résultats de cette consultation², mais, avant toute chose, rappelons quelles sont les quatre fédérations CSN concernées.

La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS) compte 60 syndicats et 90 000 membres dans le secteur public. Elle représente des travailleuses et des travailleurs provenant de tous les types d'établissement présents dans le réseau et occupant tous les titres d'emploi qu'on trouve dans la nomenclature du domaine de la santé et des services sociaux.

La Fédération des employées et employés de services publics (FEESP) représente plus de 35 000 personnes réparties dans trois secteurs : soutien scolaire, soutien cégeps et organismes gouvernementaux. Au Vieux, nos collègues technicien-nes, manœuvres, agent-es de bureau, etc. sont affiliés à cette organisation.

La Fédération des professionnelles (FP) regroupe plus de 6 000 travailleuses et travailleurs du secteur public dans deux syndicats des réseaux de la santé et des services sociaux et six syndicats d'organismes gouvernementaux et de sociétés d'État, parmi lesquels deux adhèrent au CCSPP.

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Qué-

« [...] les recommandations, une fois amendées par les différentes fédérations, devaient faire l'objet d'une harmonisation en CCSPP.»

2 Les graphiques du PowerPoint du CCSPP s'étant avérés difficiles à lire, les pourcentages donnés sont approximatifs.

bec (FNEEQ), dont nous faisons partie, compte 17 000 membres et 46 syndicats.

Données démographiques

1. Nombre de répondant-es

FSSS : 10 323

FEESP : 5085

FNEEQ : 1 142

FP : 771

2. Genre des répondant-es

Femme : 76 %

Homme : 23 %

Autre : 1 %

3. Ancienneté

2 ans et moins : 14 %

3 à 9 ans : 34 %

10 à 14 ans : 23 %

15 à 19 ans : 14 %

20 à 24 ans : 6 %

25 à 29 ans : 5 %

30 à 34 ans : 3 %

35 ans et plus : 1 %

4. Tranche d'âge

24 ans et moins : 3 %

25 à 34 ans : 18 %

35 à 44 ans : 30 %

45 à 54 ans : 29 %

55 à 64 ans : 19 %

65 ans et plus : 1 %

Les priorités de la prochaine négociation

1. Quelle importance accordez-vous aux enjeux suivants? (% ayant répondu « beaucoup » et « énormément »)

Enjeu	FSSS	FEESP	FP	FNEEQ
Conditions salariales	99	99	95	90
Régime de retraite	95	95	87	87

Surcharge de travail et épuisement	95	89	95	82
Autonomie professionnelle	85	89	95	91
Précarité d'emploi	85	85	72	79
Assurances collectives	85	76	70	65
Attraction-rétention	70	65	76	53
Sous-traitance et privatisation	65	56	48	56

2. Y a-t-il des problèmes d'attraction ou de rétention pour votre titre d'emploi/profession? (% de oui, puis de non)

FSSS	FEESP	FP	FNEEQ
75-25	60-40	70-30	49-51

3. Quelles sont les pistes de solution qui régleraient les problèmes d'attraction-rétention? (% ayant coché les éléments de réponse)

Pistes de solution	FSSS	FEESP	FP	FNEEQ
Améliorer le salaire	73	61	38	45
Diminuer la surcharge	62	37	52	38
Réduire la précarité	30	32	32	56
Améliorer les horaires	45	31	36	18
Faciliter l'intégration des immigrés	12	5	7	10

4. Accordez-vous une importance aux augmentations salariales? (% de oui, puis de non)

FSSS	FEESP	FP	FNEEQ
98-2	97-3	92-8	88-12

5. Parmi les principes suivants, quels sont ceux qui pourraient s'avérer intéressants pour construire une demande salariale? (% ayant répondu « beaucoup » et « énormément »)

Principes	FSSS	FEESP	FP	FNEEQ
Protection du pouvoir d'achat	82	82	80	85
Équité avec l'ensemble des travailleurs québécois	88	88	80	68
Enrichissement collectif	82	82	72	70
Équité salariale avec les autres provinces	80	76	73	62
Réduction des écarts entre hauts et bas salariés	78	72	58	55

6. Selon vous, les prochaines augmentations salariales du secteur public devraient être appliquées selon : (% ayant répondu « intéressant » et « très intéressant »)

Mode	FSSS	FEESP	FP	FNEEQ
% ou montant variable basé sur des principes	83	83	83	83
% variable basé sur des comparatifs avec le marché	70	70	73	60
% variable favorisant les bas salariés	70	60	46	44
% unique pour tous	60	58	53	43
Montant fixe	62	55	42	38

7. Quel est le niveau d'augmentation salariale souhaité?

- Une majorité de personnes ont exprimé un niveau d'augmentation salariale en pourcentage.
- D'autres répondants ont indiqué une augmentation en dollars ou ont mentionné un taux horaire minimum.
- Les principes les plus souvent évoqués :
- Maintenir ou améliorer le pouvoir d'achat (coût de la vie, inflation)
- Rattrapage salarial (par rapport à d'autres salarié-es ou d'une manière plus globale)

8. Veuillez indiquer les éléments qui vous importent le plus concernant votre régime de retraite (RREGOP). (% de la tranche d'âge ayant identifié cet élément comme « le plus important »)

Élément	24-	25-34	35-44	45-54	55-64	65+
Taux de cotisation	26	22	17	13	12	7
Âge de la prise de retraite	22	27	28	25	16	18
Pénalité pour la prise de retraite avant l'âge	27	21	24	33	33	11
Années de service	20	19	14	13	11	16
Indexation des rentes	8	13	17	18	29	41

9. Au cours de la prochaine négociation, quelle devrait être la priorité? (en %)

Priorité	FSSS	FEESP	FP	FNEEQ
Amélioration des conditions salariales	16	22	9	19
Amélioration des conditions de travail	6	9	27	27
Les deux	78	69	64	54

Les alliances

10. *Quelles pourraient être les revendications qui uniraient l'ensemble des membres du secteur public, tant en santé qu'en éducation ou dans les organismes gouvernementaux?*

Question ouverte. Réponses les plus souvent données :

- Salaire
- Surcharge
- Conditions de travail
- Pouvoir d'achat
- Précarité
- Horaires
- Rattrapage salarial
- Valorisation
- Qualité des services publics
- Attraction-rétention
- Avantages sociaux (assurances, retraite)
- Conciliation famille-travail

11. *Quelles sont les conditions qui pourraient assurer le succès de possibles alliances syndicales durant la négociation?*

- Question ouverte. Réponses les plus souvent données :
Des enjeux communs, des objectifs clairs et une vision partagée
- La solidarité entre les membres et entre les organisations syndicales
- Une bonne communication, des informations en continu, la transparence et des processus de consultation
- Une large mobilisation et des moyens de pression appropriés

La mobilisation

12. *La mobilisation étant un outil essentiel pour atteindre les objectifs de négociation, quels sont les moyens d'action que vous privilégiez?*

Question ouverte. Réponses données par ordre décroissant de popularité :

- Grève
- Moyens de pression lourds (boycottage de tâches, occupation, etc.)
- Manifestations (régionales, nationales, rassemblements, etc.)
- Information pour les membres et rencontres avec les délégués
- Moyens de pression légers (objets de visibilité, pétitions, etc.)
- Sensibilisation du public et publicité

- Aucun moyen de pression, poursuivre la discussion

13. Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à vous impliquer dans votre négociation? (% ayant répondu « beaucoup » et « énormément »)

Élément	FSSS	FEESP	FP	FNEEQ
Être informé-e régulièrement	88	91	91	91
Être consulté-e fréquemment	75	75	80	77
Pouvoir adapter les actions localement ou régionalement	66	68	68	72
Faire des activités courtes et à divers moments de la journée	48	44	52	54

«Selon le CCSPP, toutes fédérations confondues, de grandes tendances se dégagent de cette consultation des membres, [...]»

L'information

14. L'information étant un facteur clé dans toute négociation, par quel moyen de communication préférez-vous être informé-e? (% ayant répondu « favorable » et « très favorable »)

Moyen	FSSS	FEESP	FP	FNEEQ
Courriels	95	96	99	92
Tournées des syndicats locaux	85	78	87	78
Application mobile	85	80	70	65
Assemblée générales	68	70	60	78
Médias sociaux	76	70	58	52
Activités syndicales informelles	60	51	48	51
Chaîne téléphonique	22	18	10	12

15. À quels types d'outils d'information voulez-vous avoir accès pendant la négociation? (% ayant coché les éléments de réponse)

Type d'outil	FSSS	FEESP	FP	FNEEQ
Bulletins d'information	74	76	82	82
Argumentaires détaillés	56	54	48	68
Publications sur les médias sociaux	58	54	46	48
Outils d'info vulgarisés	36	38	42	38
Journal syndical	54	42	26	36
Capsules vidéo	30	30	30	34
Communiqués de presse	28	30	30	36



Conclusion

Selon le CCSPP, toutes fédérations confondues, de grandes tendances se dégagent de cette consultation des membres, notamment en ce qui a trait :

- aux principaux enjeux cernés;
- à l'orientation à favoriser pour la prochaine négociation, c'est-à-dire de mettre de l'avant des revendications qui portent tant sur l'amélioration du salaire que sur celle des conditions de travail;
- à l'importance de la communication tout au long du processus (information, transparence, consultation);
- à la volonté déjà présente de se mobiliser.

Yves de Repentigny

Sciences de la nature – Biologie
Comité information



Les syndicats du Vieux sur Facebook!

Joignez-vous au groupe Facebook « Intersyndicale du Vieux », ouvert aux membres des quatre syndicats d'employé-es du CVM!

 <https://www.facebook.com/groups/SPCVM.nego/>